

sur l'année dernière est aussi de 34 p. 100, de sorte que c'est une augmentation normale.

L'ancien ministre a dû accomplir quelque chose au cours de ces années, parce que les prévisions de 1957-1958 accusent, par rapport à celles de 1954-1955, une augmentation générale de 230 p. 100. Ils disent que rien n'avait été fait, avant leur arrivée au pouvoir, pour la mise en valeur du Nord. Au comité, et de nouveau à la Chambre, le 7 juillet, on a beaucoup entendu parler d'un inventaire nécessaire de nos ressources. Le ministre a dit que c'était indispensable. Après avoir écouté les dépositions faites au comité et le ministre, le 7 juillet, je ne sais pas encore s'il entend ou non faire établir un inventaire.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Vous feriez mieux de vous déniaiser.

M. Hardie: Je vais vous dire une chose. Le ministre a dit aujourd'hui avoir trouvé d'un goût douteux que je cite un rapport d'autopsie, qui faisait pourtant partie de la preuve produite à l'enquête du lac Garry. Voici ce que j'ai à dire à l'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce. Je ne m'abaisserai pas à son niveau. J'ai téléphoné au ministre et je lui ai demandé si je pouvais le faire. Je n'ai pas fait comme le ministre qui, en 1954, est allé moucharder au ministère des Postes, quand il a reçu un rapport du ministre des Postes.

Des voix: Règlement!

M. le président: A l'ordre. Je dois demander aux députés de laisser l'honorable député de Mackenzie-River poursuivre ses observations. S'ils veulent lui demander la permission de lui poser des questions, fort bien, mais ils n'ont pas le droit de l'interrompre comme ils le font. Je devrais aussi rappeler au député de Mackenzie-River que, surtout à un certain point de vue, ses observations ne suivent pas l'usage parlementaire, et je lui demanderai de se servir d'un langage plus modéré.

M. Walker: Il ne sait pas la différence.

M. Howard: Il ne diffère guère de vous.

M. Hardie: Je tâcherai de le faire, puisque vous vous êtes aussi adressé aux députés d'en face. Le ministre a dit, je le répète, qu'il était très nécessaire de dresser l'inventaire de nos ressources minérales, au Canada, mais je ne sais pas encore comment il va s'y prendre pour obtenir cet inventaire. Le 7 juillet, j'ai signalé à la Chambre qu'on ne dresse pas l'inventaire de ces ressources minérales en traçant des lignes sur une carte géographique et en déclarant qu'on construira des routes de tel point à tel point, sans connaître le potentiel de la région que traverseront ces routes. J'ai fait ressortir alors

[M. Hardie.]

que si le ministre tient tellement à dresser l'inventaire de ces ressources, il y aurait lieu d'accélérer les relevés géologiques et au magnétomètre, effectués selon la méthode électromagnétique, pour repérer les régions comportant un potentiel de ressources et transmettre ces renseignements à l'industrie privée, de façon que celle-ci procède aux forages qui permettront d'établir l'inventaire. On ne le dresse pas simplement en regardant une carte et en y traçant un certain nombre de lignes de couleur. On ne sait jamais quelle quantité de minerai contient le sol avant d'avoir effectué des forages et découpé le terrain en massifs d'abattage.

Le ministre dit qu'avant qu'il ait pris la direction du ministère, nous n'avions rien fait. Eh bien, au sujet de ce qu'a fait l'ancien gouvernement, je voudrais invoquer le témoignage de ce même monsieur, c'est-à-dire le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. J'ai ici une brochure intitulée *Voici l'Arctique*, publiée d'ordre de l'honorable Alvin Hamilton, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Le ministre actuel, parlant de ce qui s'est fait au cours des années, écrit ce qui suit, comme en fait foi la page 24:

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement a été de plus en plus actif dans le Grand Nord canadien. De nouvelles écoles, de nouveaux aéroports, des villes entièrement nouvelles sont en voie de construction. Des levés géologiques, topographiques et aériens sont terminés ou en voie de l'être. De vastes régions ont été cartographiées de façon exacte pour la première fois. En été, des navires traversent les glaces pour apporter des approvisionnements aux stations météorologiques lointaines et des soins médicaux aux groupes isolés d'Esquimaux. En toute saison, des avions de l'Aviation royale canadienne survolent ces terres stériles et ces bois, ces lacs et ces mers glacées.

Voilà donc ce que le ministre actuel dit qu'il s'est fait depuis la Seconde Guerre mondiale. Il le dit dans une brochure officielle publiée l'an dernier.

Une voix: Est-ce que cette brochure est imprimée?

M. Hardie: Oui, par l'Imprimeur de la reine. Jetons un coup d'œil sur cette déclaration du ministre. Avant qu'il prenne la direction du ministère récemment, de nouveaux aéroports ont été aménagés, par l'ancienne administration naturellement, pour qu'il soit possible aux lignes aériennes d'abaisser leurs taux de transport de même que le coût de la vie et le coût de production dans cette partie du pays.

Une voix: Qui a obtenu le contrat?

M. Hardie: Des entreprises privées. J'irai plus loin; non seulement le coût de production a été abaissé mais aussi le coût du forage